

Nom et adresse (Personne Physique et/ou Personne Moral)

Date et lieu

.....  
.....  
.....

Nom et adresse du Propriétaire du local commercial

.....  
.....  
.....

Envoi simple et recommandé avec  
accusé de réception

Cher **Mr X et/ou** chère **Mme X**,

Nous vous adressons la présente à la suite des mesures de sécurité prises par le gouvernement belge dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19.

Conformément à l'article 2, §1 de l'Arrêté ministériel du 13 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, tous les établissements HORECA sont fermés jusqu'au 3 avril inclus (première mesure de fermeture prise). Les cafés sont désormais fermés.

Plus encore, suite au Conseil de sécurité national s'étant tenu le 17 mars dernier, un confinement total de toute la Belgique a été décidé jusqu'au 5 avril minimum.

Il va de soi que ces mesures contraignantes ont et auront un impact significatif sur les finances de mon activité professionnelle de cafetier, je suis obligés de rester fermé et mon fond de commerce est privé actuellement de tous revenus.

Il est bien attendu que je mettrai tout en œuvre pour satisfaire au mieux mes obligations locatives, des difficultés ne sont pas à exclure. Le gouvernement a d'ailleurs plaidé pour un report des échéances de paiement.

Par conséquent, je me permets de requérir de votre part, en tant que propriétaire d'un lieu loué et affecté à un débit de boisson, une indulgence particulière pour le paiement des loyers, qui risquera dans certains cas, d'être retardé et d'éviter toute action en justice intempestive.

D'avance, je vous remercie de la solidarité dont vous témoignerez envers ma personne locataire, solidarité transcrite à l'article 1134, alinéa trois, du Code civil.

Je vous remercie d'avance et vous prie d'agréer, cher **Monsieur X et/ou** chère **Madame X**, mes salutations distinguées.

Bien à vous

**Monsieur/Madame X**,